Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215600511-20260409-20260409009-DE

CRUGUEL

République Française
Département du Morbihan

Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL
Séance du jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRUGUEL s'est réuni à la mairie de CRUGUEL sous la présidence de M. BOULVAIS David, Maire.
La convocation du Conseil Municipal ainsi que l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 3 avril 2026 et affichés à la mairie le 3 avril 2026.

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux et constate que 14 membres sont présents, le quorum est atteint.

Présents (14) : *BOULVAIS David, CARO Fabrice, DIABAT Françoise, TRÉGARO Nicolas, ETIENNE Brigitte, RICHARD Magali, COURTEL Magali, MAHÉO Anthony, GICQUEL Céline, TATTEVIN Cindy, JOUNOT Yoann, HERVOUET Clément, BOULVAIS Marine, EVEN Camille*

Absents excusés (1) : *PÉDRONO Tanguy*

Pouvoirs (1) : *PÉDRONO Tanguy donne pouvoir à TRÉGARO Nicolas*

Secrétaire de séance (article 2121-15 du CGCT) *:BOULVAIS Marine*

9-Maison des Assistantes Maternelles – Démarrage de l'activité

Monsieur le Maire rappelle que le montant du loyer a précédemment été fixé à 450 € /mois (eau et électricité compris)
L'activité des assistantes maternelles a débuté le lundi 2 mars 2026.
Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'appliquer la gratuité du loyer pour le 1er mois (mars 2026)
Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, 14 voix POUR, 1 abstention (Brigitte ETIENNE), décident d'appliquer la gratuité du loyer pour le mois de mars 2026.

Le Maire, David BOULVAIS

MAIRIE DE CRUGUEL (Morbihan)